



Compte rendu du Conseil Municipal

Mercredi 23 mars 2011 - 14 h 00

L'an deux mil onze, le vingt-trois mars à quatorze heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Daniel DENIS, Maire.

Présents : DENIS Daniel, BREHAULT Franck, ALLO Louis, ANGEE Jean, BLANCHET Madeleine, GOUBIN Francis, LUCIA Claudine, TERTRE Fernand, LE NOUVEL Jérôme, MAITRALLAIN Patrick, HIREL Henri, FAUCILLON Emmanuel, DENEUX Jean, PASCO Annie, ECOBICHON Isabelle (procuration à BLANCHET Madeleine), LE BORGNE Daniel, EDY Yvon, GUYONY Nathalie, LEMARCHAND Marie-Thérèse, PULUHEN Jacques.

Absents Excusés : TURBAN Véronique (Procuration à HIREL Henri), LE NOUVEL Jérôme (Procuration à ALLO Louis), RABET Laurent (Procuration à EDY Yvon), LAUBE Lionel.

Le Conseil Municipal a désigné Franck BREHAULT, secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

Finances et Gestion du Personnel

✓ Tarifs Eau et Assainissement 2011

M. ANGEE, adjoint aux finances, présente les tarifs proposés par la Commission des Finances

Tarifs Eau	Tarifs 2011 – Prix/m3
1ère tranche – 0 à 100 m3	1,41 €
2ème tranche – 101 à 500 m3	1,35 €
3ème tranche – 501 à 1 000 m3	1,22 €
4ème tranche – plus 1 000 m3	1,14 €
Compteur	71 €

Tarifs Assainissement	Tarifs 2011
Prix au m3	1,58 €
Prime	58 €

Tarifs Raccordements

Eau	660 euros	forfait comprenant : accès au réseau, fourniture, pose de canalisation au-delà de 5 mètres : sur devis.
Assainissement	610 euros	
Dépose du compteur - remise Eau	172 euros	
Déplacement compteur Eau	137 euros	

Taxes	2010	2011
Redevance pollution au m3	0,30 €	0,31 €
Redevance réseaux au m3	0,18 €	0,19 €
Cotisation au S.D.A.E.P.	10,60 €	10,80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- adopte les propositions de tarifs 2011 pour l'eau et l'assainissement
- fixe ces prix applicables au 1^{er} janvier 2011

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif – Budget eau 2010**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, procède à la présentation du compte administratif 2010 du budget de l'eau, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	494 820,32 €
Recettes	507 362,05 €

Section d'investissement

Dépenses	68 832,49 €
Recettes	328 419,39 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Excédent de fonctionnement	: 12 541,73 €
Excédent d'investissement	: 259 586,90 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le compte administratif 2010 du budget de l'eau.
- Valide le compte de gestion 2010 du budget de l'eau en tous points identiques au compte administratif

- Décide l'affectation du résultat de clôture selon la proposition de la commission des finances.

✓ **Budget primitif de l'Eau - 2011**

Le budget de l'eau est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Investissement	374 252 €	374 252 €
Fonctionnement	507 265 €	507 265 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- vote le budget de l'eau 2011

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 – Budget assainissement**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, procède à la présentation du compte administratif 2010 du budget de l'assainissement, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	193 890,05 €
Recettes	216221,70 €

Section d'investissement

Dépenses	61 929,77 €
Recettes	290 106,98 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Excédent de fonctionnement :	22 331,65 €
Excédent d'investissement :	228 177,21 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploeuc sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le compte administratif 2010 du budget de l'assainissement.
- Valide le compte de gestion 2010 du budget de l'assainissement en tous points identiques au compte administratif
- Décide l'affectation du résultat de clôture selon la proposition de la commission des finances.

✓ **Budget primitif de l'Assainissement – 2011**

Le budget de l'assainissement est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Investissement	281 960 €	281 960 €
Fonctionnement	212 131 €	212 131 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- vote le budget de l'assainissement 2011

✓ **Vote des Taux d'Imposition 2011**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, indique que la proposition de la commission des finances est de voter des taux d'imposition identiques à ceux votés en 2010.

	TAUX 2010	PROPOSITION 2011
Taxe d'habitation	20.94	20.94
Taxe sur le Foncier Bâti	24.29	24.29
Taxe sur le Foncier non Bâti	77.47	77.47

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide les taux d'imposition 2011

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif du budget Principal 2010**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, procède à la présentation du compte administratif 2010 du budget principal, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	2 105 987,28 €
Recettes	2 766 137,89 €
<i>Résultat</i>	<i>660 150,61 €</i>

Section d'investissement

Dépenses	1 850 534,53 €
Recettes	1 474 237,30 €
<i>Résultat</i>	<i>- 376 297,23 €</i>

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé	:	961 889,61 €
Excédent de fonctionnement reporté	:	0,00 €
Déficit d'investissement reporté	:	825 343,45 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le compte administratif 2010 du budget principal.
- Valide le compte de gestion 2010 du budget principal, en tous points identiques au compte administratif
- Décide l'affectation du résultat de clôture selon la proposition de la commission des finances.

✓ **Budget primitif Principal de la commune - 2011**

Le budget principal de la commune est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Investissement	2 330 129,45 €	2 330 129,45 €
Fonctionnement	2 702 117 €	2 702 117 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget principal 2011**

✓ **Versement de subvention au CCAS – Précision relative au budget primitif principal 2011**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, apporte une précision concernant le budget primitif principal de la commune. Il est précisé que 102 000 € sont positionnés sur le budget principal pour alimenter le budget du C.C.A.S. Cependant, il est prévu de ne les verser qu'en cas de nécessité, et au fur et à mesure des besoins.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Précise que la subvention au CCAS ne sera versée que si elle est nécessaire, et le sera au fur et à mesure des besoins.**

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 - Lotissement de la Côte**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2010 du budget du lotissement de la Côte, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
<i>Résultat</i>	<i>0.00 €</i>

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Déficit de fonctionnement reporté : - 25 852,00 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploelec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide le compte administratif 2010 du budget de la Côte.**
- **Valide le compte de gestion 2010 du budget de la Côte en tous points identiques au compte administratif**
- **Décide l'affectation du résultat de clôture selon la proposition de la commission des finances.**

✓ **Budget Primitif du lotissement de la Côte 2011**

Le budget du Lotissement de la Côte est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	25 852 €	25 852 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- vote le budget de la Côte 2011
- décide de reporter le montant adopté sur le budget principal et de clôturer ce budget dans le courant de l'année 2011.

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 - Lotissement des Trois Croix**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2010 du budget du lotissement des Trois Croix, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	0 €
Recettes	0.00 €
Résultat	0,00 €

Section d'investissement

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat	0.00 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Déficit de fonctionnement reporté : - 15 161, 78 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploelec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le compte administratif 2010 du budget des Trois Croix.
- Valide le compte de gestion 2010 du budget des Trois Croix en tous points identiques au compte administratif
- Décide l'affectation du résultat de clôture selon la proposition de la commission des finances.

✓ **Budget Primitif du lotissement des Trois Croix 2011**

Le budget du Lotissement des Trois Croix est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	15 161, 78 €	15 161, 78 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget des Trois Croix 2011**
- **décide de reporter le montant adopté sur le budget principal et de le clôturer.**

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 - Lotissement de Havelin**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, procède à la présentation du compte administratif 2010 du budget du lotissement de Havelin, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	82 322, 04 €
Recettes	45 412,88 €
<i>Résultat</i>	- 36 909,16 €

Section d'investissement

Dépenses	42 073,57 €
Recettes	56 484,92 €
<i>Résultat</i>	14 411.35 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté	:	43 217,05 €
- Déficit d'investissement reporté	:	- 42 073,57 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide le compte administratif 2010 du budget de Havelin.**
- **Valide le compte de gestion 2010 du budget de Havelin en tous points identiques au compte administratif**
- **Décide l'affectation du résultat de clôture selon la proposition de la commission des finances.**

✓ **Budget Primitif du lotissement de Havelin 2011**

Le budget du Lotissement de Havelin est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Investissement	42 073, 57 €	42 073, 57 €
Fonctionnement	76 217, 05 €	76 217, 05 €

M. ANGEE précise que les chiffres seront revus car les deux lots vendus en 2011 seront soumis à la TVA, qui doit être calculée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget de Havelin 2011**
- **décide de reporter le montant adopté sur le budget principal et de le clôturer dans le courant de l'année, une fois les régularisations comptables liées à l'assujettissement à la TVA effectuées.**

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 - Lotissement de la Porte Hugues**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2010 du budget du lotissement de la Porte Hugues, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	111 465,53 €
Recettes	182 278,13 €
Résultat	70 812,60 €

Section d'investissement

Dépenses	69 061,33 €
Recettes	108 262,28 €
Résultat	39 200,95 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté	:	67 137,74 €
- Déficit d'investissement reporté	:	69 061,33 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploelec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le compte administratif 2010 du budget de la Porte Hugues.
- Valide le compte de gestion 2010 du budget de la Porte Hugues en tous points identiques au compte administratif
- Décide l'affectation du résultat de clôture selon la proposition de la commission des finances.

✓ **Budget Primitif du lotissement de la Porte Hugues – 2011**

Le budget du Lotissement de la Porte Hugues est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Investissement	210 122, 66 €	210 122, 66 €
Fonctionnement	208 199, 07 €	208 199, 07 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- vote le budget de la Porte Hugues 2011

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 - Lotissement des Ormes**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2010 du budget du lotissement des Ormes, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat	0,00 €

Section d'investissement

Dépenses	0.00 €
----------	--------

Recettes	0.00 €
Résultat	0.00 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le compte administratif 2010 du budget des Ormes.
- Valide le compte de gestion 2010 du budget des Ormes, en tous points identiques au compte administratif

✓ **Budget Primitif du lotissement des Ormes 2011**

Le budget du Lotissement des Ormes est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Investissement	307 301 €	307 301 €
Fonctionnement	307 301 €	307 301 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- vote le budget du Lotissement des Ormes 2011

✓ **Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 - Cuisine centrale**

M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, procède à la présentation du compte administratif 2010 du budget de la cuisine centrale, identique au compte de gestion du Comptable du Trésor.

Section de Fonctionnement

Dépenses	763 079,81 €
Recettes	676 080,96 €
Résultat	9368,42 €

Section d'investissement

Dépenses	20 768,69 €
Recettes	118 127,85 €
Résultat	3870,60 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Déficit de fonctionnement	:	86 998,85 €
Excédent d'investissement	:	97 359,16 €

Monsieur Daniel DENIS, Maire de Ploec sur Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le compte administratif 2010 du budget de la Cuisine centrale.
- Valide le compte de gestion 2010 du budget de la Cuisine centrale, en tous points identiques au compte administratif.

✓ Budget Primitif de la Cuisine Centrale 2011

Le budget de la Cuisine centrale est présenté par M. Jean ANGEE, adjoint aux Finances, sur proposition de la commission des finances.

	Recettes	Dépenses
Investissement	119 359,16 €	53 347,12 €
Fonctionnement	764 735,49 €	764 735,49 €

Il est noté que, concernant l'investissement, le budget est en suréquilibre : le montant des recettes est plus élevé que les dépenses.

Un courrier va être adressé aux services de la Préfecture pour expliquer notre démarche et demander à pouvoir affecter l'excédent d'investissement à la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget de la Cuisine centrale 2011, en état de suréquilibre en section d'investissement.**

Travaux

✓ Bâtiments - Travaux - Ecole élémentaire – Avenant au lot n°16

Un avenant au lot n°16 Plomberie-Sanitaire doit être pris pour le programme de travaux de l'école élémentaire. Il s'agit de la réalisation de travaux modificatifs pour les toilettes et la salle d'arts plastiques de la 1^{ère} tranche, pour un montant HT de 1694,02 € (2026,05 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide l'avenant désigné ci-dessus**
- **Autorise le Maire, ou M. Francis GOUBIN, adjoint aux travaux, à signer cet avenant.**

✓ Résidence des Ormes – Avenant au contrat – Etude foncière et urbanisme

Un avenant au contrat Etude foncière et urbanisme doit être pris dans le cadre de la réalisation de la Résidence des Ormes, pour un montant de 620 € HT (741,52 € TTC). En effet, un lot supplémentaire a été ajouté par rapport au projet de bornage initial.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide l'avenant désigné ci-dessus**
- **Autorise le Maire, ou M. Patrick MAITRALLAIN, adjoint à l'urbanisme, à signer cet avenant.**

✓ **Bâtiments - Travaux - Salle de l'Etoile – Mission de coordination de sécurité**

Le chantier de rénovation de la salle de l'Etoile nécessite un suivi par une entreprise de coordination de sécurité. C'est l'entreprise Société Bretonne de coordination (SBC) qui a proposé les tarifs les plus intéressants, et propose de réaliser cette prestation pour un montant HT de 2400 € (2870,40 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Valide la désignation de l'entreprise Société Bretonne de coordination (SBC) pour la rénovation de la salle de l'Etoile.
- Autorise le Maire, ou M. Francis GOUBIN, adjoint aux travaux, à signer tout document relatif au lancement de cette mission.

Affaires Diverses

✓ **Gestion du personnel - Affiliation au CNAS**

Le Centre national d'action sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales offre de nombreuses prestations pour les agents de la commune. Il est proposé de renouveler notre adhésion tous les ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide l'adhésion de la commune au CNAS
- Autorise le renouvellement annuel de cette adhésion

✓ **Finances - Demande de subvention**

L'amicale des Commerçants de Ploec sur Lié a fait parvenir une demande de subvention à la commune. Il est proposé de leur attribuer la somme de 107 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- vote l'attribution d'une subvention de 107 € à l'Amicale des commerçants de Ploec sur Lié.

✓ **Bâtiments - Location d'un local appartenant à la commune**

Un local de 30 m² situé rue Sainte Marguerite, est actuellement en rénovation et va être mis à la location. Il est proposé de fixer le tarif mensuel à 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- valide le montant du loyer de ce local à 200 € / mois.

✓ **Urbanisme – Plan d'aménagement de la commune**

Monsieur le Maire présente un résumé de la dernière séance de travail de l'étude menée par Paysages de l'Ouest et Cibles et Stratégies pour l'aménagement futur de la commune.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EXPIRE, LA SEANCE EST LEVEE A 19H00